



Rapport de CABRI sur les pratiques et procédures budgétaires de santé publique en Afrique

Comment les pays africains budgétisent la santé

CABRI a lancé l'enquête sur les pratiques et procédures budgétaires de santé publique en Afrique au cours du second semestre de 2019. L'enquête visait à mieux comprendre : l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets de la santé ; les modalités d'acheminement et de suivi des ressources des donateurs ; et, le rôle des ministères de la Santé dans le secteur EAH.

Les pays participants

L'enquête a été réalisée par des fonctionnaires des ministères de la Santé et des Finances dans quinze pays, à savoir : la République d'Afrique du Sud, la République du Bénin, la République du Cameroun, la République démocratique du Congo, la République de Côte d'Ivoire, la République de Gambie, la République de Guinée-Bissau, le Royaume du Lesotho, la République du Libéria, la République de Maurice, la République fédérale du Nigéria, la République d'Ouganda, la République des Seychelles, la République de Sierra Leone et la République du Tchad. Les résultats de l'enquête ont pour objectif de devenir un instrument destiné à aider les gouvernements à apprendre les uns des autres et à comprendre les lacunes existantes et les moyens de les combler dans les processus de budgétisation et d'exécution.



Les pays ayant répondu à l'enquête forment un groupe hétérogène qui reflète une certaine dispersion des indicateurs socio-économiques observés dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Les deux nations insulaires, Maurice et les Seychelles, semblent être de légères valeurs aberrantes, avec un PIB par habitant plus élevé et de meilleurs résultats en matière de santé que les autres pays. Sur le plan des dépenses de santé, les Seychelles et Maurice peuvent convertir un PIB élevé par habitant en dépenses de santé publique élevées ainsi qu'en de meilleurs résultats sanitaires.

En revanche, quatre des dix pays ayant le PIB par habitant le plus faible au monde figurent dans l'échantillon, à savoir la République démocratique du Congo, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau. Les niveaux de PIB par habitant peuvent refléter l'aptitude de l'État à percevoir les recettes et à les utiliser pour les dépenses de santé. Les pays dont le PIB par habitant est plus élevé sont en mesure d'utiliser des fonds supplémentaires pour fournir d'autres biens publics tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) qui ont également un impact sur les résultats en matière de santé. Les ouvrages consacrés à ce sujet indiquent que dans les bonnes circonstances, une meilleure utilisation des ressources publiques peut se traduire par l'amélioration de la santé. Par conséquent, malgré des niveaux variables de performance économique dans les pays ayant répondu à l'enquête, il est possible pour les pays d'améliorer les pratiques de gestion des finances publiques en vue de faire progresser les systèmes et les résultats sanitaires.

Les conclusions

Outre les rôles joués par les ministères des Finances et de la Santé dans les processus budgétaires en Afrique, les résultats de l'enquête indiquent que les parties prenantes, telles que les législateurs et les donateurs, semblent combler les lacunes tant dans la disponibilité des ressources que dans l'exécution.

À l'avenir, il est crucial que les ministères des Finances et de la Santé travaillent en étroite collaboration afin d'améliorer l'affectation des ressources à la santé et d'utiliser de manière plus efficace les ressources en Afrique. De même, une meilleure coordination des processus de budgétisation et d'exécution entre le ministère de la Santé et les donateurs est susceptible d'améliorer la disponibilité des ressources et leur utilisation.

Enfin, étant donné que les ministères de la Santé jouent le plus grand rôle dans la composante hygiène du secteur EAH, ils sont susceptibles de tirer parti de leur implication dans des unités chargées du développement des infrastructures et de l'approvisionnement en eau, ainsi que de leur réseautage avec ces dernières, dont dépend l'efficacité des activités d'hygiène et d'assainissement.

Une meilleure coordination des processus de budgétisation et d'exécution entre le ministère de la Santé et les donateurs est susceptible d'améliorer la disponibilité des ressources et leur utilisation